

Le défaut principal, au jugement du rapporteur, consiste en ce qu'on ne sait pas choisir la matière de la prédication.

*Hiscæ vero singulis diebus sermo habebitur quo populus doceatur de ineffabili Eucharistiæ sacramenti præstantiâ et potissimum de animi dispositionibus ad illud rite suscipiendum.*

C'est la mentalité eucharistique des fidèles que, selon le désir du Saint-Père, il faut refaire; or on n'y peut parvenir qu'en parlant de l'Eucharistie et de ses excellences et de ses effets admirables. Il faut que nous parvenions durant le triduum, à convaincre nos populations que toute notre félicité ici-bas, tout notre bien consiste dans la possession de la grâce sanctifiante, et que le moyen établi par Dieu pour la conserver, la défendre et l'augmenter, c'est la communion quotidienne ou au moins fréquente, selon cette parole de Notre-Seigneur lui-même: Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle.

Voilà quelle doit être la matière de la prédication des Triduums eucharistiques, et le but du triduum est atteint quand les fidèles sont pleinement convaincus de cette vérité. D'ailleurs, selon la lettre de la Sacrée Congrégation des Indulgences, et pour atteindre le but poursuivi, il faut insister sur les dispositions requises pour la communion quotidienne, parce que c'est sur ce point que sont les erreurs les plus graves et les préjugés les plus enracinés dans le peuple.

Un second défaut, dans la célébration des Triduums eucharistiques, continue le rapporteur, c'est le choix peu judicieux du prédicateur. Il est indiscutable que tous les prédicateurs ne sont pas, actuellement, aptes à ce genre de prédication, et il faut bien en indiquer la raison, c'est parce qu'ils n'ont pas suffisamment étudié les décrets eucharistiques. Trop souvent, en effet, on se contente d'en lire et d'en retenir avec plus ou moins de précision le dispositif, jugeant inutile de lire les préambules où pourtant les motifs du décret sont exposés. Il en résulte que le curé ou le prédicateur n'ont qu'une persuasion très